

# La numérisation des imprimés à la Bibliothèque nationale de France

Une lettre de Jean Favier

## **Avant-propos de Hugues de Jouvenel, directeur de la publication**

*Dans son article “ Des puces, des livres... et des hommes ”, Julie Bouchard dénonce l’ambition extrême des promoteurs de la nouvelle Bibliothèque nationale de France. Elle explique que, voulant en faire “ la plus grande et la plus moderne bibliothèque du monde ”, ils auraient fait des choix techniques (pour la numérisation et les télétransmissions des documents ainsi que pour les postes de lecture) extravagants qui, en définitive, compromettent le bon fonctionnement de ladite bibliothèque dans ses missions traditionnelles comme dans ses missions futuristes.*

*Nous avons communiqué le texte de Julie Bouchard à Jean Favier, membre de l’Institut et président de la BNF en lui demandant s’il accepterait de nous fournir une réponse.*

*Cette réponse, en forme de lettre, se veut rassurante. Tout d’abord il précise les choix effectués en vue de la numérisation des documents et la teneur de la collection qui sera ainsi disponible lors de l’ouverture du rez-de-jardin, il expose ensuite quels seront les outils de consultation sur le site et à distance. Enfin il évoque la participation de la BNF au projet international de “ Bibliotheca Universalis ”.*

*Contrairement à ce qu’indique Jean Favier, le travail de Julie Bouchard a été effectué en 1995 et non en 1990. Pour le reste, l’auteur s’exprimant au futur, on ne peut qu’espérer qu’il ait raison (la BNF est actuellement fermée) et que ses projets se réalisent avant l’an 2000...*

*H.J.*

Cher Hugues de Jouvenel

Je dois à votre obligeance d'avoir pu prendre connaissance de la contribution de Julie Bouchard à la prochaine livraison de *Futuribles*. Aussi est-ce bien volontiers que je porte à votre connaissance quelques informations qui permettront de mieux connaître un projet sur lequel beaucoup de choses contradictoires ont été dites ou écrites. Je ne vois guère l'utilité de revenir à des polémiques qui me semblent désormais dépassées : depuis 1990, le projet a évolué et le mémoire de DEA de Madame Bouchard ne se réfère pas toujours à sa configuration actuelle. Plutôt que de reprendre cet article point par point, il m'apparaît préférable de préciser brièvement où nous en sommes aujourd'hui, quant au contenu de la collection et aux outils de consultation mis à disposition de nos lecteurs proches ou lointains.

### La collection numérisée \*

À l'ouverture du rez-de-jardin, la bibliothèque offrira une collection numérisée d'environ 100 000 documents et 300 000 images. Les images numérisées couvrent différentes thématiques, sur des photos de presse en particulier, et mettent en valeur des fonds patrimoniaux. Les textes numérisés ont été rassemblés afin de constituer pour les chercheurs un fonds de travail commun, un fonds de référence qui rassemble, dans les disciplines d'excellence de la bibliothèque, les textes et documents sources, ainsi que les ouvrages de synthèse et l'appareil critique nécessaires à leur étude, y compris des ouvrages de référence comme les dictionnaires. Comme n'importe quel fonds de bibliothèque, c'est une offre documentaire cohérente qui sélectionne les "meilleures" éditions en même temps que les éditions rares ou difficiles d'accès sur un corpus d'auteurs et de textes, en français principalement.

Cette recherche de cohérence intellectuelle ne doit pas étonner. L'importance apportée à la cohérence des collections numériques est un trait commun à tous les projets récents en ce domaine : on peut citer en France, les cartes postales anciennes pour la bibliothèque municipale de Valenciennes, les périodiques régionaux anciens pour la bibliothèque municipale de Lille ou les dossiers de presse Rhône-Alpes de la bibliothèque municipale de Lyon et les cartes et plans de la région Franche-Comté de la bibliothèque municipale de Besançon.

À l'étranger, le réseau CANARIE canadien constitue une bibliothèque virtuelle de textes administratifs, d'œuvres littéraires et scientifiques tandis que le projet "American Memory" de la bibliothèque du Congrès qui s'inscrit dans le programme fédéral "National Digital Library" offre les textes fondateurs des États-Unis comme la Déclaration d'indépendance et les actes du Congrès.

Dans tous ces cas, la sélection est une valeur ajoutée pour les chercheurs qui utiliseront ces collections. C'est pourquoi, pas plus qu'on ne songerait à ouvrir une bibliothèque avec des rayonnages vides, on ne pouvait penser attendre la première demande d'un lecteur pour numériser le texte recherché. Notre collection numérisée répond à un double objectif : elle constitue un nouvel outil de travail pour un très large spectre de publics ; elle est également un réservoir de textes qui servira à la fourniture de documents à distance.

Il ne faut donc pas opposer l'utilisation sur place à l'utilisation à distance, mais au contraire considérer qu'il s'agit de mieux rentabiliser un investissement dans deux volets d'une même opération.

## Les outils de consultation

La collection numérisée fait partie des collections de la BNF et, comme telle, figurera dans le catalogue général de l'établissement : le lecteur sera libre de choisir, ou non, la consultation d'une version numérisée du texte qu'il a sélectionné, sauf, bien entendu, dans le cas des *unica* ou des documents provenant d'autres bibliothèques.

Le lecteur pourra également choisir de ne consulter que la collection numérisée qui constituera alors son véritable outil de travail grâce auquel il pourra passer d'un texte à l'autre dans une même session de lecture.

Pour consulter la collection numérisée dans la bibliothèque, les lecteurs auront à leur disposition des postes de lecture simple (PLS) : l'utilisation de ces micro-ordinateurs, qui donneront accès aussi bien au catalogue qu'aux CD ROM en réseau, sera gratuite. Ces postes seront notamment présents au niveau haut-de-jardin et permettront donc la consultation de la collection numérisée par le grand public.

Les chercheurs auront accès à des stations de travail aux fonctions plus complexes. Ces postes dédiés à des recherches savantes, et pour lesquels nous avons conservé l'appellation PLAO, seront équipés de logiciels permettant le feuilletage, le balisage, la structuration, l'analyse et la recherche de texte. Ils offriront des outils de reconnaissance optique de caractères permettant, si nécessaire, de passer en mode texte. D'une manière générale, ils permettront l'accès à toutes les ressources de la bibliothèque : images numérisées, bases de données, catalogues, etc. Chaque lecteur pourra sauvegarder le fruit de son travail dans un dossier personnel (pendant une semaine si nécessaire), l'éditer sur papier ou le télécharger sur une disquette. Par opposition au PLS, l'usage du PLAO sera payant.

Mais que ferons-nous pour la consultation lointaine ? Sur le plan technique, l'architecture du nouveau système d'information a été conçue pour permettre de stocker assez largement des données numérisées, qu'il s'agisse de textes ou d'images. Notre nouveau catalogue (7 millions de données bibliographiques) sera bien entendu accessible sur Internet comme aujourd'hui le sont BN-OPALE et BN-OPALINE. La première opération sera naturellement de repérer le document via ce catalogue. A priori, nous ne communiquerons que des éditions tombées dans le domaine public via un service de fourniture de documents à distance qui proposera des reproductions à la demande. À cet égard, il m'arrive souvent de rappeler que notre devoir est de satisfaire nos lecteurs quel que soit leur niveau d'équipement, et que la photographie et le papier restent aujourd'hui les supports les plus demandés. Je n'ouvrirai pas le débat technique sur la numérisation en mode texte et la numérisation en mode image. Mais il apparaît aujourd'hui que le choix du mode image était bien le seul possible, eu égard aux documents proposés. Il est de plus en plus aisé de passer du mode image au mode texte alors que l'inverse est définitivement impossible ; les autres programmes de masse en cours ont d'ailleurs fait le même choix et les évolutions technologiques prévisibles en matière de stock de données ou de capacité des réseaux sont très encourageantes. S'agissant de la numérisation, il reste en France (comme dans d'autres grands pays industrialisés) à régler des questions commerciales et juridiques : ces questions sont à l'étude en liaison notamment avec le ministère de la Culture et nos partenaires nationaux et internationaux. Cependant, sans attendre ces échéances, nous avons déjà mis à disposition de nos lecteurs un échantillon de notre travail en présentant sur Internet un millier d'images extraites de manuscrits des xive et xve siècles, et j'espère que la Bibliothèque nationale de France sera en mesure de présenter en 1997, et en avant-première, une première série de textes numérisés.

## La “ *Bibliotheca Universalis* ”

Par ailleurs, depuis 1995, la France – en l’occurrence la Bibliothèque nationale de France et la Direction du livre et de la lecture – co-pilotent avec le Japon la mise en œuvre de l’un des programmes culturels du G7, la *Bibliotheca Universalis* qui a pour ambition de donner accès aux œuvres principales du patrimoine culturel et scientifique mondial par le biais des technologies numériques et multimédias. Son objectif est de constituer, à partir des programmes de numérisation existants dans chacun des pays partenaires, une collection universelle des savoirs de l’humanité, disponibles sur les réseaux pour un large public. Ce programme ne fait que débiter, mais il va de soi que toute la collection numérisée (textes, images et son) est un formidable réservoir dans lequel nous allons puiser pour nourrir notre participation au programme *Bibliotheca Universalis*.

La BNF tient ainsi son rang parmi ses partenaires étrangers, mais, de plus, elle va contribuer, sur ces fameuses “ autoroutes de l’information ”, à la présence du français et de la culture française dans cet univers télématique fortement anglophone. Le projet initial a évolué : la Bibliothèque nationale de France ne souhaite pas se lancer dans la recherche informatique et nous avons systématiquement recours à des progiciels éprouvés. Mais nous sommes soucieux, comme toute autre grande bibliothèque, de faire bénéficier les lecteurs des technologies de pointe. À bien des égards, les mesures effectivement prises contribueront à élargir considérablement la communication de documents jusqu’alors réservés à un tout petit nombre de chercheurs tout en participant à la préservation des documents originaux. Espérant avoir contribué à dissiper un brouillard qui n’existe pas, je vous prie d’agréer, cher Hugues de Jouvenel, l’expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Favier

\* *Intertitres de la rédaction*